

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient Monsieur Frédéric BIERRY, président  
présents :

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) : Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2019/288 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics**  
**Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement complémentaires pour 2019 aux collèges publics**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 111 655,10 €, soit :

- 46 744,78 € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire de viabilisation ;

Territoire Nord :

- . Collège Val de Moder à LA WALCK : 4 683,61€
- Collège Bois Fleuri à SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER : 11 100,00 €

Territoire Sud :

- . Collège Klosterwald à VILLE : 3 833,66€
- . Collège de la Haute Bruche à SCHIRMECK : 23 000,00 €

Territoire Ouest :

- . Collège Léonard de Vinci à MARMOUTIER : 4 127,51 €

- 8 564,36 € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire d'entretien ;

Territoire Eurométropole :

- . Collège Twinger à Strasbourg : 601,36 €

Territoire Nord :

. Collège André Maurois à Bischwiller : 6 000 €

Territoire Sud :

. Collège Frison Roche à La Broque : 1 963 €

- 3 469,48 € au collège Louis Pasteur à Strasbourg pour couvrir les frais de du chauffage urbain pour le deuxième semestre 2018 ;

- 14 267 € pour couvrir les frais liés à la participation aux filières d'excellence ;

Territoire Sud :

. Collège de Marlenheim : 7 767 €

. Collège de la Broque : 6 500 €

- 4 500€ pour couvrir les frais liés à l'organisation des journées citoyennes ;

Territoire Sud :

. Collège d'Heiligenstein à Heiligenstein : 1 500 €

. Collège Les Cigogne à Gerstheim : 1 500 €

Territoire Ouest :

. Collège Marcel Pagnol à Wasselone : 1 500 €

- 1 200 € pour couvrir les frais de participation au concours artistique à destination des collégiens "collégiens citoyens" ;

Territoire Nord :

. Collège du Rhin à Drusenheim : 200 €

. Collège Jacques Tati à Mertzwiller : 200 €

. Collège Françoise Dolto à Reichshoffen : 200 €

Territoire Sud :

. Collège Grégoire de Tours à Marlenheim : 200 €

. Collège Frison Roche à La Broque : 200 €

Territoire Ouest :

. Collège des Racines et des Ailes à Drulingen : 200 €

- 13 886,72 € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire pour couvrir les frais de réparation, location, acquisition d'équipements spécifiques et visite ;

Territoire Nord :

. Collège Charles Munch à Niederbronn Les Bains : 1 352 € (meublier adapté pour un élève en situation de handicap)

. Collège Foch à Haguenau : 300 € (visite pédagogique)

. Collège de Brumath : 1 537,39 € (tables ergonomiques pour 2 élèves en situation de handicap)

Territoire Sud :

- . Collège Frison Roche à La Broque : 3 752,33 € (réparation d'un four)
- . Collège des Deux Rives à Rhinau : 4 000 € (location photocopieur pédagogique)

Territoire Eurométropole :

- . Collège Paul Emile Victor à Mundolsheim : 450 € (carte Ethernet pour lecteur biométrique - service restauration)
- . Collège Kathia et Maurice Kraft à Eckbolsheim : 2 495 € (acquisition d'un vélo électrique avec accessoires)

- 1 000 € au Collège Jean Monnet à Strasbourg au titre de la dotation complémentaire pour l'organisation du Carrefour des Formations Professionnelles ;

- 13 827 € au Collège Jean Monnet à Strasbourg pour l'utilisation par les collégiens du gymnase de la cité scolaire Jean Monnet ;

- 3 000 € au Collège Maréchal Mac Mahon à Woerth pour la tarification incitative sur les ordures ménagères au titre de 2019 ;

- 1 195,76 € pour une prestation ponctuelle de réversibilité ;

Territoire Nord :

- . Collège Simone Veil à Herrlisheim : 298,94 €

Territoire Eurométropole :

- . Collège Sébastien Brant à Eschau : 298,94 €
- . Collège Paul Emile Victor à Mundolsheim : 298,94 €
- . Collège Les Sept Arpents à Souffelweyersheim : 298,94 €.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128259-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 17/07/19